

de jeter un coup d'œil sur le dossier de l'autre traître...

PRÉPARATIFS DE RÉHABILITATION
La famille Dreyfus a pris, de longues mains, toutes ses précautions pour la réhabilitation du traître...

Le Conflit Russo-Japonais

DÉPÊCHES DES JOURNAUX ANGLAIS
Le correspondant du Daily Telegraph à Tokio télégraphie que la Russie a envoyé sa réponse au Japon...

NOUVELLES OPTIMISTES

Saint-Petersbourg, 4 janvier.
La tension entre la Russie et le Japon s'est sensiblement diminuée durant ces derniers jours...

LES ALLIANCES

Paris, 4 janvier.
Il n'est peut-être pas inutile de préciser, au moment où se poursuivent les négociations entre la Russie et le Japon...

Paris, 4 janvier.
Il y a quelques années, les salaires avaient baissé. Nous avions des ouvriers à qui nous donnions dix sous par jour...

LES MANŒUVRES D'AUTOMNE 1904

Paris, 4 janvier.
Le ministre vient d'arrêter les dispositions principales concernant les manœuvres d'automne en 1904.

AU PAYS DES FUSEAUX

Nôtre confrère, Georges Bourdon, du Figaro, parcourt en ce moment la Haute-Loire pour une enquête sur le crime de la dentellière...

Chaque maison a sa chambre de dentelle. On l'a ce n'est point une galerie somptueuse; c'est une humble chambre, habilement celle où l'on couche, et voisine de la porte d'accès, toute bordée, elle, de hautes armoires en bois naturel...

Les murs sont blancs, ou couverts d'un papier à fleurs. Des images naïves se déparent, des photographies de parents ou d'enfants, celle du fils ou du frère qui est au service, et qui sourit bonnement, enroulé dans son uniforme, ou de bonnes Vierges et des enfants Jésus, et puis un vieux fusil, une vieille pipe, que sais-je?... Tous ces intérieurs sont propres, soigneusement tenus. Les femmes se sont lavé les mains avant de manier le fil blanc. Elles ont le nez, que l'on voit, luisant, selon la grandeur de la pièce, selon la force des sympathies qui les rassemblent, selon la position de la maison dans le village, réunies pour l'œuvre commune, qui est la distraction en même temps qu'elle est la gagne-pain.

Sur leurs genoux, elles ont posé le « carreau ». Je ne vous révélerai point le carreau. Une boîte carrée, bombée, comme un coussin rigide, vêtue, selon le goût et les ressources de chacune, de percale ou de soie, de velours ou de laine; au centre de la boîte, dans une ouverture rectangulaire, un rouleau épais porte le carton rouge où est dessiné et piqué le modèle, et voilà tout le matériel de la dentellière.

Ses fuseaux s'amorcellent devant elle et sur les côtés du carreau. L'œil fixé sur son dessin, elle les saisit l'un après l'autre, de chacun de ses doigts écartés, les lance à droite ou à gauche d'un petit mouvement sec, echevèrte les fils, s'incorpore dans le tissu, elle a grandi de crochets à ses gages toutes les avenues du pouvoir. Tous les postes, la plupart sont même allés à Dreyfus.

LE MYSTÈRE DE MARLY

Victime du spiritisme.—Captation d'héritage. L'investigation du médium.
Paris, 4 janvier.
Nous avons annoncé hier l'arrestation d'une nommée Martin, médium accusée de captation d'héritage. Cette affaire, à cause des côtés mystérieux qu'elle enveloppe, passionne énormément. Voici la genèse de cette histoire, ainsi que quelques détails édifiants :

Le 22 décembre dernier, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

Le 22 décembre, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

Le 22 décembre, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

Le 22 décembre, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

Le 22 décembre, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

Le 22 décembre, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

Le 22 décembre, le docteur Ricard, de Marly-le-Roi, était appelé à constater la mort subite de Mme veuve Chappuis, âgée de soixante et onze ans, née Louise Toulain. La défunte léguait par testament toute sa fortune à une voisine, Mme Martin, qui logeait chez elle depuis quelques années.

M. Martin qui, âgé de 88 ans, est cloué au lit par des rhumatismes, chargea sa femme de recevoir les magistrats; celle-ci s'acquitta de sa mission sans s'étonner outre mesure de cette visite inattendue. Elle montra le testament de Mme Chappuis en disant avec assurance : — N'est-il pas fait selon les termes de la loi ?

LA CATASTROPHE DE CHICAGO

Funérailles impressionnantes.—L'effolement de la population.
Chicago, 4 janvier.
Les directeurs de théâtre de Chicago réclament à la municipalité la permission d'ouvrir au moins le parterre des théâtres pour ce soir, car il y a 1.500 pauvres gens sans ressources qui ne vivent que de leur travail au théâtre.

LA "VIENNE" INTROUVABLE

Paris, 4 janvier.
On avait annoncé, ces jours derniers, que la Vienne avait été rencontrée par un navire norvégien, qu'elle marchait lentement, mais qu'elle serait sous peu à Oren.

SUICIDE D'UN MILITAIRE

Chambéry, 4 janvier.
Le nommé Mongelard, engagé volontaire dans la marine, à Toulon, venu en permission chez ses parents, s'est plongé un couteau dans la région du cœur au moment de prendre le train pour rejoindre son corps.

POUR LA «REINE DES ÉTOILES»

Paris, 4 janvier.
Casque d'or à vœu; c'est la « Reine des Étoiles » qui l'a suppléant. Josephine Pecqueur, âgée de dix-sept ans, dite la « Reine des Étoiles ».

loire s'acheva sans incident, le mari ne faisait aucune difficulté d'avouer qu'il avait trompé sa femme. Ce fut autour de celle-ci de s'avancer à la barre. — Vous maintenez votre plainte? madame. — Je vous remercie, monsieur, je ne suis pas fatiguée.

A L'ÉTRANGER

L'Agitation Ouvrière en Espagne
Barcelone, 4 janvier.
Une grève s'est déclarée parmi les travailleurs de tout genre employés à bord des vapeurs et des bateaux à voile, depuis les valets de chambre jusqu'aux chauffeurs et mécaniciens.

Les incidents de Belgrade

Belgrade, 4 janvier.
La Skoupchtina continue le débat spécial de la loi sur la presse. Elle a voté à une grande majorité le paragraphe stipulant des peines sévères pour les insultes aux souverains étrangers.

Le canal de Panama

Washington, 4 janvier.
Le président Roosevelt enverra aujourd'hui au Congrès un message spécial relatif à Panama.

Petites Nouvelles

Paris, 4 janvier.
Lancement d'un paquebot. — Ce matin a été lancé sur les chantiers de la Méditerranée, le paquebot Kouang-Si, ayant 41.500 tonnes de déplacement. L'opération a parfaitement réussi.

LEURS ÉTRENNES

Un renseignement nous communique la liste des étrennes reçues par quelques-unes de nos personnalités les plus en vue : M. Combes, nous affirme-t-il, aurait trouvé à son réveil, le 4 janvier, le recueil des discours de M. de Persigny et des pensées d'Ignace de Loyola. (Envoi de M. Lasies).

TIRAGE AU SORT

Le Préfet du Rhône, officier de la légion d'honneur, vu la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée; vu le décret du Président de la République, en date du 19 novembre 1903, relatif aux opérations préliminaires de l'appel de la classe de 1903, arrêté :

SUPERBE ADJUDICATION.

L'Administration de la guerre a l'autre jour effectué une opération des plus subtiles et des mieux réussies. Dans le petit commune de Villefranchet-Gonant, qui comme chacun sait, honore le département des Pyrénées-Orientales, elle a fait mettre en vente publique divers objets provenant du matériel de l'ancienne garnison — ustensiles d'écurie, et vagues accessoires de bureau.

LES CHATS DU SHAH.

Moutaffer-Eddin devint évidemment, en sa qualité de Shah, adoré les matous. Tout le monde s'en doutait un peu, mais nous en aurons désormais la certitude. Un voyageur, qui revient d'un assez long voyage en pays persan, a visité, dans les environs d'Isfahan, la ferme où s'ébalaient les cinq cents chats du roi des rois. C'est un vaste bâtiment d'un étage, percé de nombreuses fenêtres et situé au milieu d'une sorte de parc à l'anglaise.

Avant le Divorce

Paris, 4 janvier.
Un mari, déjà sur l'âge, était poursuivi, hier, devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, pour entretènement d'une maîtresse au domicile conjugal.

Avant le Divorce

Paris, 4 janvier.
Un mari, déjà sur l'âge, était poursuivi, hier, devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, pour entretènement d'une maîtresse au domicile conjugal.

Avant le Divorce

Paris, 4 janvier.
Un mari, déjà sur l'âge, était poursuivi, hier, devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, pour entretènement d'une maîtresse au domicile conjugal.

Avant le Divorce

Paris, 4 janvier.
Un mari, déjà sur l'âge, était poursuivi, hier, devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, pour entretènement d'une maîtresse au domicile conjugal.

Avant le Divorce

Paris, 4 janvier.
Un mari, déjà sur l'âge, était poursuivi, hier, devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, pour entretènement d'une maîtresse au domicile conjugal.

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

LA TACHE SANGLANTE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

LA VIE LYONNAISE

Voici bientôt un mois qu'un homme estimé et vénéré de tous les honnêtes citoyens tombait, place Saint-Jean, mortellement atteint, affreusement mutilé par le surin des assassins et des crapules convoqués par le Progrès, pour briser des lampions, piller, casser des carreaux et molester les gens. Voici bientôt un mois que M. Boisson a été assassiné et son meurtrier est libre encore...

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Stock names and prices. Includes Rio-Tinto, De Beers, Goldfields, etc.

LA MORT DE LA PRINCESSE MATHILDE

Paris, 4 janvier. — C'est vers deux heures qu'a lieu la mise en bière du corps de la princesse Mathilde. Le corps est exposé dans le grand salon du rez-de-chaussée, transformé en chapelle ardente; des fleurs sont amoncelées tout autour de la pièce et les intimes de la famille ont été admis à défiler jusqu'à six heures du soir.

L'ATTENTAT DE LORIENT

Lorient, 4 janvier. — A la suite de l'attaque de la sentinelle de faction à la poudrière du Menteur, la nuit du 1 au 2 janvier, des mesures rigoureuses de précautions ont été prises pour prévenir toute nouvelle agression.

LES DÉTOURNEMENTS MILITAIRES DE MARSEILLE

Marseille, 4 janvier. — Col après-midi, devant le conseil de guerre de la 15^e région, ont commencé les débats relatifs à une affaire de détournements dont se sont rendus coupables le capitaine Bouquet commandant le dépôt des isolés de notre ville, et son sergent-major nommé Mandelli.

GRÈVE DE TYPOGRAPHES A GRENoble

Grenoble, 4 janvier. — Les opérateurs de l'imprimerie Dardelet s'étant mis en grève, l'Ami du Peuple, journal socialiste et la Dépêche du Dauphiné, journal radical-socialiste, sont obligés de suspendre leur publication. Le conflit paraît devoir se prolonger.

ARRESTATIONS DE BRIGANDS EN ITALIE

Palermo, 4 janvier. — Les agents de police ont surpris, près de Bisacchino, le brigand Mirio avec cinq autres bandits. Une lutte s'engagea au cours de laquelle Mirio fut tué. Un agent a été également tué et trois autres blessés. Les cinq bandits ont été arrêtés.

DÉMONSTRATION NAVALE A HAITI

Cap-Haïtien, 4 janvier. — Le croiseur français Troude, et les croiseurs allemands Virela, Gazel et Panther sont arrivés à Port-au-Prince. Ils viennent réclamer la mise en liberté immédiate du directeur et du haut personnel de la banque d'Haïti qui ont été arrêtés arbitrairement.

LA GRÈVE DE BARCELONE

Barcelone, 4 janvier. — Quelques entreprises maritimes ont agréé les demandes des grévistes en vue de résoudre le conflit pendant. Beaucoup d'ouvriers étrangers engagés sur les vaisseaux, pour faire partie de l'équipage, se sont joints aux grévistes espagnols.

LA RÉVOLUTION DE PANAMA

Washington, 4 janvier. — Un message spécial du président Roosevelt au Congrès renferme la correspondance officielle et l'exposé de la conduite du gouvernement américain dans les affaires de Panama. Il montre que les États-Unis n'ont eu aucune part dans la révolution, qu'ils ne l'ont ni préparée, ni encouragée.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Saint-Petersbourg, 4 janvier. — On annonce que l'amiral Alexieff a reçu des instructions au sujet de la réponse de la Russie à la dernière note du Japon. Saint-Petersbourg, 4 janvier. — On apprend que le vapeur Kasan, qui fait partie de la flotte volontaire russe, est parti aujourd'hui pour l'Extrême-Orient.

Communications et Avis Divers

Vétérans des armées de terre et de mer, 100^e section. — Lundi 8 janvier, de 8 heures à 9 h. 1/2 du soir, dans chaque mairie d'arrondissements, cotisations et nouvelles adhésions. Touristes Lyonnais. — Convocation pour vendredi, 10 h. 1/2 au lieu de 9 h. 3/4.

Tien-Tsin, 4 janvier

Un officier russe a informé les employés du chemin de fer de Shantung que dans deux jours une centaine de soldats russes occuperaient la ville et la voie ferrée.

Cardif, 4 janvier

On disait aujourd'hui à la bourse du charbon que le Japon a fait une commande conditionnelle de 80.000 tonnes de charbon pour machines à vapeur; une quantité de 30 à 40.000 tonnes constituant l'expédition pour janvier à été achetée ferme.

Pékin, 4 janvier

On suppose que le Japon a reçu la réponse de la Russie. S'ensuit-il que le comte Lamsdorff aurait promis de la faire tenir samedi au ministre du Japon à Saint-Petersbourg.

Maïte, 4 janvier

Cinq torpilleurs russes sont partis aujourd'hui dans la direction du Levant.

Braïtaïr, 4 janvier

Un cuirassé et un torpilleur russes sont passés aujourd'hui allant vers l'Ouest.

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Paul Chambaz, à propos de la présidence de la Chambre. Le radicalisme jusqu'ici n'ont rien obtenu et ont toujours été le jouet des socialistes.

L'Éclair

À propos de la mise en liberté des grévistes parisiens. La vérité est que la relaxation des inculpés n'a pas été exigée du juge, parce qu'elle était insuffisamment motivée, mais par des raisons d'un ordre tout à fait extrajudiciaire: parce que les députés socialistes l'avaient exigée et parce que les membres du comité fédéral de l'alimentation avaient collé le matin même une affiche où ils se déclaraient résolus à continuer l'agitation tant que durerait l'incarcération de leurs camarades.

Courrier des Sports

Lyon Olympique. — L'équipe 2^e Lyon Olympique a battu dimanche dernier, le Club Sportif Roannais, par six points à trois (deux essais Lyon contre un à Roanne). Fédération cycliste lyonnaise et du sud-est. Dans sa réunion du 23 décembre 1903, la F. C. L. S. E. a homologué la performance qu'avait accompli, au mois de juillet dernier, le coureur pédestre Manne, en couvrant les 5.000 mètres en 20' 59" 1/5. M. Joannou, président, a félicité M. Manne et lui a remis la médaille offerte par la Fédération des sports athlétiques de France.

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — On annonce les deux dernières des Saltimbanques qui, malgré leur grand succès, doivent, par traité, céder la place à Véronique, pièce nouvelle pour Lyon. Ceux qui ont vu jouer cette opérette seront heureux de retrouver dans le principal rôle, la création de Véronique, la divette Mariette Sully, qui effectuera sa rentrée.

Funérailles d'aujourd'hui

Premier arrondissement. — Lebaloux Louis, facteur d'orgues, 63 ans, rue des Fântassies, 6, à 11 h. — M. Georges André, 78 ans, Simonin, rentière, 80 ans, rue Mistral, 44, à 9 h. — Bravard Marie, 3 mois, rue Plessis, 20, à 11 h. — Pourrat Anastasie, épouse Est, couturière, 33 ans, montée Saint-Sébastien, 44, à 11 h. Deuxième arrondissement. — Mossion Antoine, sans profession, 72 ans, rue François Dauphin, 9, à 12 h. — Gros Auguste, dessinateur, 26 ans, rue Franklin, 50, à 7 h. — Carret Hélène, veuve Parthonnet, mercière, 41 ans, Charité, à 9 h. — Byron Anne, veuve Thibaut, sans profession, 77 ans, Charité, à 2 h. — Péloux Alfred, sans profession, 46 ans, Hôtel-Dieu, à 1 h. — Michel Catherine, veuve Raymond, 57 ans, rue Parmentier, 7, à 10 h. — Dauphin, à 1 h. — Tartu, 62 ans, avenue Champêtre, 56 ans, Hôtel-Dieu, à 10 h. — Rey François, cultivateur, 75 ans, Hôtel-Dieu, à 1 h. — Demarelli Antoine, tailleur, 64 ans, Hôtel-Dieu, à 1 h. Troisième arrondissement. — Pompatier Louis, marchand ambulant, 77 ans, rue Crémieux, 30, à 8 h. — M. Jacques André, 38 ans, rue Basso-Pont-du-Pont, à 8 h. — Mounier Joseph, jardinier, 62 ans, Grenoble, 98, à 9 h. — Cornoulet Jean-Marie, ecclésiastique, 57 ans, rue Parmentier, 7, à 10 h. — Edouard Joly-Louis, épouse Rognon, rentière, 76 ans, rue Cité-Part-Dieu, à 11 h. — Pinot Frédéric, coupeur tailleur, 67 ans, rue Servient, 67, à 12 h. — Michel Jules, maréchal, 49 ans, Impasse Parmentier, 4, à 11 h. — Chevalance Géraldine, épouse Bordes, 28 ans, rue Chaponnay, à 1 h. — Van-Bloomsien Cécile, 4 ans, cours de la Liberté, 72, à 3 h. — Hirsch Agathe, vermicellière, 27 ans, rue Rachais, 44, fun, à 9 h.

Quatrième arrondissement

Gentils, veuve Dubois, 63 ans, boulevard Gentils, veuve Duviard, 5, à 9 h. — Lassalle Benoit, manoeuvre, 74 ans, Grande rue Croix-Rouge, 87, à 11 h. — Bouquet Mélanie, veuve Schipper, 81 ans, rue de la République, à 11 h. — Belfort Henriette, veuve Charton, tisseuse, 57 ans, Grande-rue Croix-Rouge, à 3 h. Cinquième arrondissement. — Laverrie Louise, veuve Gériot, journal, 42 ans, quai de Vaise, 30, à 7 h. — Madinier Anne, épouse Richard, rentière, 60 ans, chemin Francheville, 20, à 9 h. — Mazon Bryan, épouse Bouchet, restaurateur, 40 ans, rue Bombarde, 13, à 11 h. — Michaud Claude, retraité P.-L.-M., 62 ans, rue Pyramide, 408, à 1 h. — Chapal Jean-Louis, manoeuvre, 57 ans, rue Fauriol, 8, à 3 h. — Veauv Masson, veuve Claudine Senet, 6, p. 73 ans, rue Saint-Georges, 6, à 8 h. Sixième arrondissement. — Bernaix Georges, 3 mois, rue Burgeussin, 45, à 9 h. — Guiffat Louis, camionneur, 48 ans, rue Duquesne, 75, à 11 h. — Molard Alexis, représentant, 39 ans, cours Morand, 25, à 1 h. — Mermel Anatole, veuve Cochard, 6, p. 71 ans, rue Montgolfier, 72, à 3 h.

ros du matin, le 6^e arrondissement municipal de Lyon, la mairie du sixième arrondissement, rue Vendôme, 72. Arrondissement de Villefranche. — Lundi 18 janvier 1904, à 9 h. 1/2 du matin, à Villefranche. — Mardi 19 janvier, à 9 h. 1/2 du matin, à Belleville. — Jeudi 21 janvier, à 10 heures du matin, à Beaujeu. — Samedi 23 janvier, à 9 heures du matin, au bois-d'Oingt. — Lundi 25 janvier, à 9 heures du matin, à Tassin. — Mercredi 27 janvier, à 9 heures du matin, à Monrois. — Vendredi 29 janvier, à 10 h. 1/2 du matin, à Thizy. — Lundi 1^{er} février, à 10 h. du matin, à Anse. — Mardi 2 février, à 10 heures du matin, à Ampuis. — Jeudi 4 février, à 9 h. 1/2 du matin, à Lamure-sur-Azergues.

Art. 2. — La vérification des tableaux et le tirage au sort se feront dans le local désigné à cet effet par les soins de M. le maire du chef-lieu de canton. Art. 3. — Les jeunes gens nés en 1883, et ceux qui, nés antérieurement, n'auraient pas satisfait à la loi du recrutement, sont tenus de réclamer leur inscription sur les tableaux de recensement de la commune du domicile de leur père, mère, ou tuteur. A défaut des jeunes gens, la demande d'inscription doit être faite par leurs représentants légaux.

CHRONIQUE

Une statistique de police. — Le service de la Sûreté vient de faire une statistique des plus intéressantes concernant les opérations de police en l'année 1903. M. Briotet et ses agents ont eu à s'occuper de 27.300 affaires diverses. D'autre part, 5.583 procès-verbaux ont été dressés ainsi que 4.704 contraventions. De plus, les arrestations suivantes ont été opérées: Mandats d'arrêt et jugements correctionnels, 322; jugements de simple police, 1.453; contraires par corps, 1.724; insommes ou déserteurs, 45; crimes ou délits, 4.838; filles soumises et clandestines, 2.035; vagabondage spécial, 583.

Le nouveau Conservatoire de musique. — Par une délibération du 5 mai 1903, le conseil municipal de Lyon a autorisé un excédent de dépenses de 93.954 fr. 08 résultant de l'exécution des fondations de l'édifice destiné au Conservatoire de musique et à des salles d'expositions et de concerts. Il a décidé, en outre l'emploi exclusif du fer pour la construction des charpentes, ce qui a entraîné, pour ce dernier objet, une augmentation de dépense de 30.000 francs.

Le conseil municipal a également approuvé une augmentation prévisionnelle de 40.000 francs pour le chauffage à vapeur à basse pression de tout l'édifice, et une autre somme de 21.000 francs pour l'exécution de deux grands bas-reliefs destinés à décorer la façade principale qui de Bondy. Or, d'un rapport de M. Huguier, architecte, en date du 21 décembre 1903, il résulte que les excédents de dépenses auxquels ont donné lieu les entreprises du premier lot et du lot de charpente en fer, s'élèvent à 120.384 francs et des centimes. M. le maire de Lyon propose au conseil municipal, dans un rapport du 30 décembre, de prélever cette somme sur le montant des crédits disponibles, qui est de 143.305 fr. 45.

Les pompiers victimes d'accidents. — M. le maire de Lyon adresse au conseil municipal un rapport destiné à réglementer le cas des pompiers victimes d'accidents occasionnant une incapacité temporaire de travail. Au cours de la présente année, dit M. Augagneur, neuf sapeurs-pompiers, dont sept faisant partie de la section active, ont été victimes d'accidents soit au cours d'incendies, soit à l'occasion de services.

Quant aux frais médicaux et pharmaceutiques, ils seront remboursés indistinctement aux sapeurs de la section active, à ceux des sapeurs de la production des quittances du médecin et du pharmacien, et à la condition que ces frais se rapportent à des blessures reçues ou à des maladies contractées en service commandé. Ces diverses dispositions ont trait exclusivement aux accidents donnant lieu à une incapacité temporaire de travail.

Quant aux frais médicaux et pharmaceutiques, ils seront remboursés indistinctement aux sapeurs de la section active, à ceux des sapeurs de la production des quittances du médecin et du pharmacien, et à la condition que ces frais se rapportent à des blessures reçues ou à des maladies contractées en service commandé. Ces diverses dispositions ont trait exclusivement aux accidents donnant lieu à une incapacité temporaire de travail.

Quant aux frais médicaux et pharmaceutiques, ils seront remboursés indistinctement aux sapeurs de la section active, à ceux des sapeurs de la production des quittances du médecin et du pharmacien, et à la condition que ces frais se rapportent à des blessures reçues ou à des maladies contractées en service commandé. Ces diverses dispositions ont trait exclusivement aux accidents donnant lieu à une incapacité temporaire de travail.

LE MOUVEMENT OUVRIER A LYON

La Grève des Tisseurs. Hier matin, à 9 heures, la commission de la grève a tenu une réunion à la Bourse du travail. Les députés Krauss et Collard y assistaient. Au cours de cette réunion, les membres de la commission et les parlementaires ont décidé de se rendre ensemble, dès aujourd'hui, auprès des usiniers pour continuer les pourparlers. Quels seront les résultats de ces entretiens? Si l'on se rappelle la note publiée dernièrement par les patrons tisseurs, dans laquelle ils manifestaient leur intention de ne discuter que directement avec leurs ouvriers, sans admettre l'intervention de tiers, il est facile de se convaincre qu'en s'engageant dans cette voie, les grévistes ont fait fausse route.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Voici le bulletin de l'Observatoire de Lyon: Lyon, 4 janvier. De basses pressions persistent au large des côtes occidentales de la France (740 mm), au-

Pour les philatélistes. — La direction des ateliers du boulevard Brune à Paris vient de faire envoyer en Corée toute une série de nouveaux timbres, qui font beaucoup plus de bruit, dans le monde des philatélistes, que les redoutables compléments dont le pays est l'occasion. La nouvelle série des timbres coréens comprend treize valeurs de deux « rias » à deux dollars. Ces différents timbres ne diffèrent, d'ailleurs, que par les dimensions, les inscriptions et les accessoires. Ils portent tous un dessin, qui se compose de « l'aigle violet » au centre de la vignette. Le rayon d'arc, dans sa grille droite, un sabre coréen, et, dans l'autre, un globe terrestre ou l'on distingue la Corée et une partie du Japon.

Accident de voiture. — A huit heures et demie du matin, une collision s'est produite, rue St-Pierre de Vaise, à la hauteur du numéro 12, entre une voiture du service des abattoirs appartenant à M. Bourron et un char à banc, attelé d'un âne et conduit par Mme Trotaïn, jardinière, rue des Trois-Frères. Les deux véhicules ont été renversés et Mme Trotaïn, projetée violemment sur la chaussée.

Les cambrieux. — Dans la nuit courant de la nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans l'épicerie tenue par M. Ghaleysin, 120 cours Emile-Zola, aux Charpenettes. Ils ont emporté une assez grande quantité de marchandises et une somme de dix francs en espèces.

Les voleurs à l'épingle. — Sur commission rogatoire de M. Benoit, juge d'instruction à Lyon, le service de la sûreté de Marseille a mis hier en état d'arrestation le nommé Louis-Michel Allemand, dit Gaspard Gleize, âgé de 23 ans, et la fille Eugénie Jindrau, âgée de 16 ans. Ce couple est inculpé de nombreux vols à l'épingle effectués au cours de ces derniers mois à Saint-Etienne, Lyon et Nice. Quelques minutes après son arrestation, la fille Jindrau a tenté d'échapper aux agents de la sûreté à la Perma-

Voit de bicyclette. — Tandis que M. Marius Rossot, demeurant rue d'Inkermann, n. 6, était monté dans une maison de la rue Cité-Delassée, un droït filou lui a dérobé sa bicyclette qu'il avait eu l'imprudence d'abandonner un instant sur la chaussée. Plainte a été déposée.

Tentative de suicide. — Un commerçant de la grande rue de la Croix-Rousse, M. L., a tenté de se suicider hier matin, en se tirant un coup de revolver dans la tête. On ignore les causes qui ont poussé M. L., dont l'état est grave, à commettre cet acte de désespoir.

Morts dans la rue. — La nuit dernière, vers une heure, un inconnu s'est affaissé subitement en passant quai de la Pêcheurie, près du pont La Feuillie. Des passants le transportèrent au poste de police de la mairie du premier arrondissement, où, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il ne tarda pas à expirer.

Coups de couteau. — La nuit dernière, vers deux heures, une femme Marie G., âgée de 28 ans, couturière, demeurant rue Tupin, 16, a été frappée de six coups de couteau, dont trois à la tête, rue Centrale, à l'angle de la rue Grenette, par un individu nommé L., souteneur dangereux, qui fut arrêté et conduit au poste de la Banque.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir onze heures, quai Perrache, 20, dans un appartement situé au deuxième étage. Le feu a été rapidement éteint par les pompiers des postes de Perrache.

VILLEURBANNE. — Etat civil. — Naissances: Berliat Maurice, rue des Deux-Frères, 69, Debay coconnière, rue des Thermistes, 39, Chevrin Marie, chemin Sautin, 41, Fournet Fédèle, chemin Saint-André, 57, Billon, route de Crémieu, 52 bis, Broc Morel-Georges, chemin de la Vialière, 53, Dupin Francine, cours Emile-Zola, 44, Frestal Henri, chemin du Grand-Camp, 41, Vialatoux Claire, rue Neuve des Charpenettes, 405. Promesses de mariages: Bazin Pierre, employé, rue Jean-Claude-Vivant, 35 et Chambard Eugénie, rue Bellouard, 61, Goussard Clément, liquoriste, rue Neuve-des-Charpenettes, 445 et Rosard Fédèle, s. p., rue Grenette, 23, à Lyon; Charvaz Jean, apprenti, cours Richard-Villon, 59, à Lyon et Praz Jeanne, cuisinière, rue de la Gare, 42, Gilbert Jean, boulanger et Gobel Marie, jardinière, précédemment à Caluire, actuellement à Villeurbanne, Collin Maurice, teinturier, grande-rue de la Croix-Rousse, 101, à Lyon et Blachère Marie, apprentie, rue Jean-Claude-Vivant, 66, Grange Auguste, mécanicien, rue Panissot 5 et Ginet Henriette, couturière, rue Juiverie, 7, à Lyon; Riboulet Henri, maçon, rue Rossipie, 47, et Jauton Marie, jardinière, rue de la Gare, 42, Vial Jean, employé aux tramways, rue du Nige, 5 et Glasson Marie, couturière, rue Henri Rolland, 43.

Les décès: Dal Jean, veuve Michonard, 53 ans, ménagère, rue du Midi, 39, Besson Pierre, 61 ans, jardinier, rue de l'Égalité, 37, Ginot Antoine, papeter, grande-rue des Charpenettes, 59, Calot Pierre, 60 ans, rentier, chemin du Grand-Camp, 29, Courty Jean, 63 ans, zingueur, cours de la République, 23, Fargier Charles 48 ans, mécanicien, rue Jean-Claude-Vivant, 64, Berchet Joseph, 74 ans, rentier, rue Cornavant, 43, Freydon Isidore, 46 ans, employé à la Compagnie O.-T.-L., rue de l'Abîme, 6.

OULLINS. — Objet trouvé. — M. Bouvier, 46 ans, mouleur, demeurant rue du Bac, 45, Oullins, a déposé hier au commissariat de police une montre et une chaîne en argent qu'il possède de lui au musée du Luxembourg, une grande planche, la « Mort d'Orphée », et un bon dessin, « Liséuse ».

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir onze heures, quai Perrache, 20, dans un appartement situé au deuxième étage. Le feu a été rapidement éteint par les pompiers des postes de Perrache.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir onze heures, quai Perrache, 20, dans un appartement situé au deuxième étage. Le feu a été rapidement éteint par les pompiers des postes de Perrache.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir onze heures, quai Perrache, 20, dans un appartement situé au deuxième étage. Le feu a été rapidement éteint par les pompiers des postes de Perrache.

COURS DE LYON Du 4 Janvier 1904. CLOTURE A TERME. CLOTURE AU COMPTANT. OBLIGATIONS. ACTIONS.

COURS DE PARIS Du 4 Janvier 1904. TERME. PREMIER COURS. DERNIER COURS.

MINES D'OR Paris, 4 janvier. De Beers ordinaire... BULLETIN FINANCIER Lyon, 4 janvier.

Nord Espagne de 186.50 à 187.50, le Saragosse à 318. En Amérique, les valeurs Cuprifères avaient fermé lourdes...

PARIS Paris, 4 janvier. Ouverture faible pour les causes de réaction constatée samedi à Londres...

Produits chimiques de Marseille-l'Estaque. L'Assemblée générale a eu lieu le 29 décembre. Elle a adopté toutes les propositions du Conseil...

Banque AUCLAIR 35, Rue Tupin, LYON -- Téléphone 26-16

VENTE FONDS DE COMMERCE, INDUSTRIES, USINES ASSOCIATIONS, EMPLOIS INTERESSÉS (Aff. sérieuses exigées)

A céder de suite EPICERIE-COMPTOIR. A Bellecour, recettes 60 fr. p. jour garant. Bén. nets, 4.000 fr. Prix à débattre.

Pour cause maladie CAFÉ-MARCHAND DE VINS. Grande angle, peu de frais. Recettes moyennes 50 fr. p. jour. Prix : 8.000 fr.

COMESTIBLES-COMPTOIR. Cent. Brott., 430 fr. p. jour, tout au comp., tenu 7 ans. Prix 4.000 fr., se retire. Cause de santé.

MAGASIN DE CHARBONS. Ancien fonds, aux Terreaux, loy. 660 fr. avec entrepôt. Prix : 2.500 fr.

PETITE INDUSTRIE. A Lyon, faisant 50.000 fr. d'aff. au 30 o/o n'exige pas de connaissance spéciale. Prix : 12.000 fr.

Après décès PAPETERIE-LIBRAIRIE. Vend 600 journaux p. jour, bénéf. nets 4 à 5.000 fr. par an. Cède à 7.000 fr. compt. Pressé.

LA SANTÉ L'INSTITUT ELECTRO-MEDICAL. est procurée rapidement aux personnes atteintes de Bronchites chroniques, Catarrhes, Rhumatismes, Névralgies, Neurasthénies, du Nez, Plaies de toute nature, Névrosité, en suivant le traitement à

VENTE DE FONDS. Le fonds d'épicerie-comptoir exploité 62, rue Sala, a été vendu à une personne désignée dans l'acte.

AVIS DE VENTE. Le fonds d'épicerie situé 33, rue Saint-Jean, a été vendu à une personne désignée dans l'acte.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE. Théophile GORAUS. Qual de l'Hôpital, 67 LYON.

CAFÉ DU COMMERCE. 2, Rue Stella, LYON. Tenu par PERRIN.

BIÈRE GUILLAUME-TELL. 0.20 le 1/4 - 0.35 le 1/2. CASSE-CROUTE. Matéfaits à toute heure.

HOMME MARIÉ. 40 ans, travailleur et sérieux, demande place garçon de peine ou de magasin. Excellentes références. S'adresser Bureau du Journal.

LE MONITEUR DES RENTIERS. PUBLIANT TOUS LES DIMANCHES. Grand Journal Financier de 16 pages (20^e année).

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT EN PASSANT... (Choses et Impressions Lyonnaises) PAR LÉON BORDE.

On peut souscrire dès à présent dans nos Bureaux au prix de 2 Francs

Reclamez chez tous Les PLAQUES GUILLEMINOT LES MEILLEURES

HYDROTHERAPIE MÉDICALE LYON - 25, Rue du Bât-d'Argent, 25 - LYON. Bains ordinaires et médicinaux - Bains de vapeur - Douches vapeur - Douches froides et chaudes.

BULLETIN D'ABONNEMENT. Les abonnements souscrits dès maintenant seront servis de suite et ne compteront que du 1^{er} Janvier 1904.

LE DOUCHER DE MEUDON PAR Jules MARY. DEUXIEME PARTIE Les Amours du Grand Lauriot. IV. Quelquefois Lauriot se levait, s'accoudait sur le rebord de la cellule vitrée derrière laquelle se trouvait Charlotte, et sous prétexte de consulter ses livres de compte, passait la tête à travers les vastes vitres.

bon et grand garçon, avait du vague dans la tête, une lourdeur sur les paupières et se laissait aller à ne plus penser à rien. Et ce qui leur faisait bien plus comprendre à tous les deux le sentiment qui les poussait l'un vers l'autre, ce qui rendait leur intimité plus complète, ce qui était enfin comme un aveu public et irrésistible de l'amour qui naissait en eux, c'était le mouvement de frayer qui les écartait, les éloignait, les faisait rougir au moindre bruit du dehors, au moindre mouvement de la vieille, reculant ou avançant sa chaise, au fur et à mesure que le soleil l'incommodait, dans l'arrière-boutique.

la main au grand Lauriot en lui disant au revoir. Lauriot prit la main et attrapa la jeune fille à lui. Elle rougit, mais ne résista point. Alors, il lui entoura la taille de son bras, et brusquement, sans qu'elle eût le temps de se défendre, lui mit un baiser dans les cheveux, vers le front, murmurant : - Charlotte, je vous aime comme un fou, voulez-vous être ma femme ? Elle ne put répondre, et, avec un geste d'effroi, se dégagea vivement. Justine Lauriot, qu'ils croyaient au jardin, les avait surpris, et pâle comme une morte, les lèvres blêmes, se retournait à la porte pour ne pas tomber. Tout à coup, elle fit deux ou trois pas, comme pour se jeter sur Charlotte, le poing en avant, la fureur dans ses yeux sombres. Mais le boucher s'était jeté en avant les deux femmes, protégeant, de son corps d'athlète, l'enfant qui l'aimait. Justine avait un éblouissement. - Oh ! dit-elle avec un cri de rage sourde, se sentant impuissante, affolée par la révolte de son fils, oh ! la... ! Elle eut un mot grossier, qui fit bondir Lauriot. Charlotte, tremblante, baissant la tête, ne comprit pas. Mais le boucher l'entendit et tout pâle de colère, la voix étouffée : - Retenez votre langue, maman, entendez-vous, retenez votre langue !

mer Charlotte ? Autant mourir tout de suite, puisqu'elle serait morte. Nabote était une fille de son crime, elle ne pouvait reporter sur elle l'immense affection dont elle entourait Lauriot. C'était une bataille qu'elle allait livrer. Elle la perdrait ou la gagnerait. Mais, coûte que coûte, il fallait qu'elle la gagnât ; c'était décidé, tous les moyens seraient bons. Les jours qui suivirent, Lauriot vit à peine, Charlotte. Il connaissait bien sa mère et il ne s'était pas trompé, en la voyant blême et irritée : il devinait que son amour pour la jeune fille ne lui plairait pas et qu'elle s'y opposerait de toutes ses forces. Alors, comme son affection pour Justine était profonde, cette pensée l'attristait. Il se sentait irrésolu. Ses souvenirs d'enfance lui revenaient avec les bonnets indéchiffrables, les caresses incessantes de sa mère. Et il devenait faible. D'abord il avait craint un orage. Justine était très emportée. La colère bouillonnait en elle et s'échappait avec une force irrésistible. Comme elle se tint tranquille, comme elle avait l'air d'avoir oublié déjà, il fut rassuré. Et, heureux d'en être quitte à ce prix, il n'osa s'ouvrir à sa mère et attendit, colorant à ses yeux sa propre lacheté du prétexte qu'il valait mieux faire naître une occasion meilleure. L'indifférence de Justine, après cette alerte, n'était pas de l'indifférence ; c'était une dissimulation perfide. La vieille se cachait pour mieux surveiller, plus à l'aise et sans soupçons, son fils et Charlotte. Les journées se passèrent de la sorte, n'amenant aucun incident nouveau.

Charlotte, elle-même, était redevenue calme. Comme elle s'était dérobée au baiser de Lauriot, autant par pudeur que parce qu'elle venait d'apercevoir Justine, elle était persuadée que celle-ci croyait à une simple galanterie. Une grave dispute de la part de son fils. La gravité de la mère, par la suite, et son indifférence froide l'entretenaient dans sa confiance. Et peu à peu revinrent les anciennes habitudes, un moment interrompues. Nabote y aidait puissamment. Elle fut comme le rayon de soleil qui fait évanouir des brumes. Elle ignorait ce qui s'était passé. Mais sa précoce intelligence d'infirmes, toujours en éveil, lui disait qu'un nuage s'était abattu sur les amours naissantes de son frère et de Charlotte. Elle semblait prendre à tâche de le dissiper. Parfois, Jacques, quand la bouchère ne le retenait pas, la menait promener dans les bois. Comme elle ne marchait pas et comme c'était étonnant de la porter tout le trajet, Lauriot avait acheté une petite voiture dans laquelle elle prenait place, gentiment. Et tout au tour, Charlotte ou Lauriot la traînaient par les chemins pierreux du bois de Meudon. Quand ils s'en allaient ainsi, la mère se mordait les lèvres et devenait toute blanche. Mais elle se contenait, ne disait rien, les laissait parler. Tantôt, par les bois, ils allaient jusqu'à Chaville.

(A suivre.)